

Ministère de la Région Wallonne



Wallonie

Observatoire de la Consommation Alimentaire

Rapport 2011

Œufs



Unité d'Economie et Développement rural

Unité de Statistique, Informatique et Mathématiques appliquées à la bioingénierie

Octobre 2011

Table des matières

INTRODUCTION	1
I. EVOLUTION DES PRIX	1
I.1 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC)	1
I.2 L'IMPORTANCE DES ŒUFS DANS LES TÉMOINS DE L'IPC	1
I.3 EVOLUTION DES INDICES DES PRIX DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS DE 1999 À 2010	2
II. EVOLUTION DES DÉPENSES DES MÉNAGES DE 1999 À 2008	3
II.1 L'ENQUÊTE SUR LE BUDGET DES MÉNAGES (EBM)	3
II.2 TOTAL DES ŒUFS	4
II.2.1 Remarque préliminaire	4
II.2.2 Evolution des dépenses	5
II.3 ŒUFS DE POULES (BIO OU NON) ET AUTRES ŒUFS	6
II.3.1 Remarques préliminaires	6
II.3.2 Evolution des dépenses totales	6
II.3.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs	7
II.3.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur	7
III. PROFIL DES MÉNAGES CONSOMMATEURS WALLONS EN 2008	8
III.1 SELON LA TAILLE DU MÉNAGE	8
III.2 SELON L'ÂGE	8
III.3 SELON LES REVENUS	9
IV. EVOLUTION DES QUANTITÉS CONSOMMÉES EN BELGIQUE : ESTIMATION PAR LES BILANS D'APPROVISIONNEMENT	10
IV.1 LES BILANS D'APPROVISIONNEMENT	10
IV.2 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE D'ŒUFS DE 1999 À 2009	11
V. ANALYSE DES DÉPENSES DES MÉNAGES CONSOMMATEURS À PRIX CONSTANTS DE 1999 À 2008 EN WALLONIE	12
V.1 REMARQUES PRÉLIMINAIRES	12
V.2 RÉSULTATS POUR LES ŒUFS EN WALLONIE	12

Introduction

Cette synthèse de la consommation, à l'attention de la Filière Avicole et Cunicole Wallonne (FACW), est réalisée à partir des données disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire en 2011.

L'analyse de l'évolution de la consommation des produits alimentaires est conditionnée par les sources d'informations disponibles en Région wallonne.

Pour rappel, les données disponibles sont issues de trois sources principales : les bilans d'approvisionnement couvrant la période 1999-2009, l'enquête sur le Budget des Ménages (EBM) de 1999 à 2008 et l'indice des prix à la consommation de 1999 à 2010.

I. Evolution des prix

Les évolutions (en %) indiquées dans ce rapport sont calculées à partir de la formule :

Taux d'évolution

$$= \frac{\text{valeur de la dernière année} - \text{valeur de la première année}}{\text{valeur de la première année}} * 100$$

I.1 L'indice des prix à la consommation (IPC)

L'étude de l'évolution du prix s'avère un élément d'analyse intéressant permettant de rappeler le contexte d'inflation de la période étudiée. A cette fin, nous analysons dans ce point l'indice des prix à la consommation (Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie). Cet indice est destiné à mesurer de manière correcte l'évolution du coût de la vie. En tant qu'indicateur économique, il mesure la variation du niveau des prix d'un panier entre deux périodes, la première étant prise comme référence. Il peut être défini comme étant le rapport, multiplié par 100, entre les prix observés pour un éventail de biens et services, à un moment donné, dans une aire géographique déterminée, et les prix de ces mêmes biens et services, relevés dans les mêmes conditions au cours d'une période de référence, choisie comme base de comparaison. L'année de référence des indices utilisés dans ce rapport est 2004 (indice 100 = année 2004). Les données utilisées pour observer l'évolution de cette variable en Belgique portent sur la période 1999 – 2010.

I.2 L'importance des œufs dans les témoins de l'IPC

Le panier de biens et services utilisé pour définir l'IPC est censé être représentatif de la consommation des ménages. L'IPC s'obtient en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différentes catégories de biens et services le composant. Tous les biens et services témoins reçoivent ainsi une pondération qui détermine le poids de ceux-ci dans le panier total. Ces pondérations représentent donc la part des dépenses associées à la rubrique concernée au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages.

Les produits alimentaires (hors boissons) ont une pondération de 156,6‰ dans la définition de l'IPC. A l'intérieur de cette catégorie, le lait, le fromage et les œufs ont une

pondération de 21,18%. Elle reçoit ainsi la troisième pondération la plus importante derrière la viande et la catégorie pain et céréales (Tableau 1).

Tableau 1 : Pondération (IPC) en pour mille des catégories de produits alimentaires

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Code	Rubrique	Pondération (‰)	
01.1.0.0.00	Produits alimentaires	156,6	
01.1.1.0.00	Pain et céréales		31,04
01.1.2.0.00	Viande		46,27
01.1.3.0.00	Poisson		9,50
01.1.4.0.00	Lait, fromage et œufs		21,18
01.1.5.0.00	Huiles et graisses		3,87
01.1.6.0.00	Fruits		11,36
01.1.7.0.00	Légumes		15,71
01.1.8.0.00	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie		11,30
01.1.9.0.00	Produits alimentaires non déterminés ailleurs		6,37

Au sein de la catégorie 'lait, fromage et œufs', les œufs ont une pondération de 1 ‰ (Tableau 2).

Tableau 2 : Pondération (IPC) en pour mille des témoins du groupe lait, fromage et œufs

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Code	Rubrique et témoin	Pondération (‰)			
01.1.0.0.00	Produits alimentaires	156,6			
01.1.4.0.00	Lait, fromage et œufs		21,18		
01.1.4.1.00	Lait frais			3,96	
01.1.4.2.00	Lait concentré ou en poudre			0,28	
01.1.4.3.00	Autres produits laitiers			4,73	
01.1.4.4.00	Fromages			11,21	
01.1.4.5.00	Œufs			1	
01.1.4.5.01	Œufs de poule (1 pièce)				1

I.3 Evolution des indices des prix du lait et des produits laitiers de 1999 à 2010

Pour rappel, l'indice des prix de la catégorie 'lait, fromage et œufs' est obtenu en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différentes rubriques la composant. Pour chaque rubrique, l'indice s'obtient en tenant compte des pondérations (voir Tableau 2) des indices de ses produits représentatifs.

En 2010, l'indice des prix des œufs atteint une valeur de 145,96 et est largement supérieur à celui de l'IPC (113,69), ainsi qu'à celui de la catégorie 'lait, fromage et œufs' (118,93).

De 1999 à 2010, l'indice des prix des œufs connaît une croissance très importante de 90% (Figure 1).

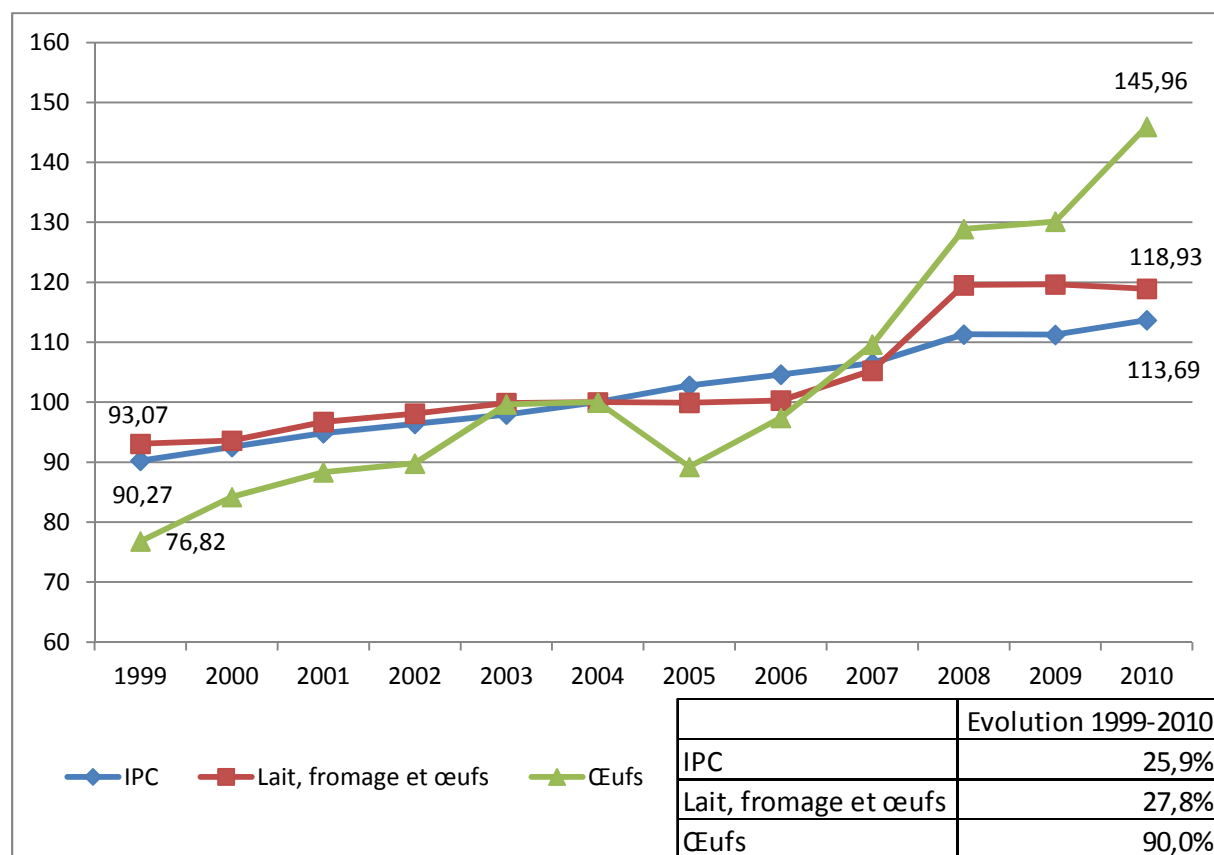


Figure 1 : Evolution de l'indice des prix (base 100 = 2004) des œufs de 1999 à 2010

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF-Economie, PME, Classes moyennes et Energie

II. Evolution des dépenses des ménages de 1999 à 2008

II.1 L'enquête sur le budget des ménages (EBM)

La Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) réalise l'enquête sur le budget des ménages (EBM). L'objectif principal de cette enquête, devenue annuelle à partir de 1999, est de fournir des données sur le budget annuel moyen par ménage au Ministère des Affaires Economiques chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation afin d'établir la pondération des produits témoins constituant le panier de cet indice.

Les ménages participants doivent compléter un questionnaire ménage avec l'aide d'un enquêteur de la DGSIE, des questionnaires individuels pour chacun des membres âgés de plus de 12 ans et un carnet de recettes et dépenses dans lequel ils enregistrent tous leurs revenus et leurs dépenses pendant un mois. C'est un peu plus de 300 ménages qui sont ainsi interrogés chaque mois pour parvenir sur une année à un échantillon d'environ 3.700 ménages couvrant l'ensemble du territoire belge. L'échantillonnage est tournant, l'EBM n'est pas une enquête en panel. Le ménage ne répond à l'enquête que durant un mois. L'échantillon est à chaque fois différent chaque mois de l'année.

Les données disponibles utilisées concernent les années 1999 à 2008. Les résultats de l'enquête sur le budget des ménages permettent une analyse de déterminants socio-

économiques de la consommation du produit en Belgique et, plus précisément, en Wallonie. Deux remarques sont à prendre en compte : d'une part il s'agit d'une analyse à partir des dépenses consacrées par les ménages à l'alimentation et, d'autre part, de dépenses de consommation à domicile.

Pour ce qui est de la consommation alimentaire hors domicile (RHD), une rubrique de l'EBM intitulée « Restaurants et cafés » permet d'évaluer la part des dépenses hors foyer dans le budget consacré à l'alimentation mais non de préciser les dépenses relatives à chaque catégorie d'aliments. Ces données sont disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire pour les années allant de 1999 à 2006.

Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les données extrapolées à l'ensemble des ménages belges (wallons, bruxellois et flamands) à partir des informations recueillies annuellement auprès des ± 3700 ménages interrogés. Ainsi, pour exemple, les dépenses totales d'une région présentées dans ce rapport correspondent aux dépenses totales estimées pour l'ensemble des ménages de cette région et non juste pour les ménages échantillonnés.

Les pourcentages de ménages consommateurs sont établis à partir de l'échantillon complet d'une année d'enquête comme suit :

$$\frac{\text{nombre de ménages consommateurs dans l'échantillon}}{\text{nombre de ménages dans l'échantillon}} * 100$$

Un ménage consommateur est défini comme un ménage ayant effectué au moins une dépense pour le produit considéré durant le mois pendant lequel il est enquêté. Il est toutefois possible que ce ménage achète le produit considéré en dehors de sa période d'enquête. Il faut donc prendre garde à l'interprétation du pourcentage de ménages consommateurs pour les produits dont l'achat est irrégulier (achat à usage unique, achat impulsif, disponibilité locale ou saisonnière). Ainsi, si le ménage achète le produit considéré durant les 11 mois de l'année pendant lesquels il n'est pas interrogé, il ne sera pas repris en tant que ménage consommateur dans l'échantillon.

Les dépenses moyennes par ménage sont calculées en divisant les dépenses totales par l'ensemble des ménages de la région concernée. Tandis que les dépenses moyennes par ménage consommateur sont calculées en divisant les dépenses totales par le nombre de ménages consommateurs de la région concernée (les ménages non-consommateurs sont exclus du calcul).

Les dépenses analysées sont les dépenses des ménages à prix courant. Elles représentent donc ce que les ménages dépensent au moment de l'achat.

II.2 Total des œufs

II.2.1 Remarque préliminaire

Le terme 'œufs (total)' reprend les œufs de poules (bio ou non) et les autres œufs (bio ou non).

II.2.2 Evolution des dépenses

Au niveau du Royaume, les dépenses totales en œufs se chiffrent à 141,3 millions d’euros en 2008. La répartition suivant les régions est la suivante : 71,5 millions d’euros (51% du total) en Flandre, 53,8 millions d’euros (38% du total) en Wallonie et 16 millions d’euros (11% du total) à Bruxelles.

En divisant les dépenses totales par l’ensemble des ménages (consommateurs ou non), on constate, qu’en 2008, les ménages wallons dépensent en moyenne le plus (36,7€) en œufs (total) suivi par les bruxellois (32,9€) et les flamands (28,0€). La moyenne nationale est de 31,3€ (Figure 2).

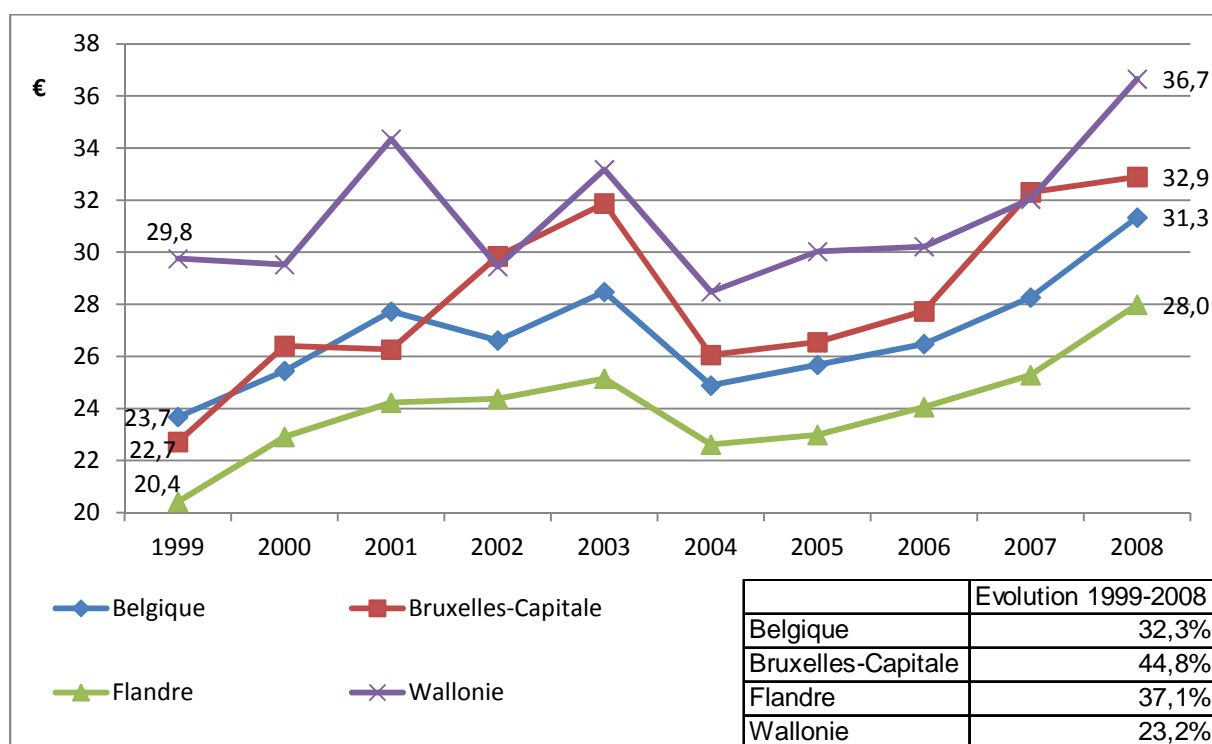


Figure 2 : Evolution des dépenses moyennes par ménage (consommateur ou non) pour le total des œufs selon les régions de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.3 Œufs de poules (bio ou non) et autres œufs

II.3.1 Remarques préliminaires

Seules les dépenses des ménages wallons seront étudiées dans ce point.

La rubrique ‘autres œufs (bio)’ existe dans la base de donnée de l’EBM. Cependant, les dépenses des ménages wallons pour cette rubrique étant nulles, elle ne sera pas analysée dans ce rapport.

II.3.2 Evolution des dépenses totales

En 2008, les dépenses des ménages wallons en œufs de poules sont les plus importantes (50,5 millions d’euros) suivies par les dépenses en œufs de poules bio (3,1 millions d’euros) et par celles en autres œufs (228,8 milles euros) (Tableau 3).

Tableau 3 : Evolution des dépenses totales en œufs des ménages wallons de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

	1999	2003	2008	Evolution 1999-2008	Evolution 2003-2008
Œufs de poules	40.458.417 €	43.455.549 €	50.467.323 €	24,7%	16,1%
Autres œufs	83.167 €	98.903 €	228.827 €	175,1%	131,4%
Œufs de poules (bio)		1.214.520 €	3.145.598 €	n.d.	159,0%

De 2003 à 2008, la part des dépenses en œufs de poules diminue (de 97% à 94%) alors que la part des dépenses en œufs bio connaît une évolution positive en dent de scie. La part des dépenses en autres œufs reste inférieure à 1% sur toute la période.

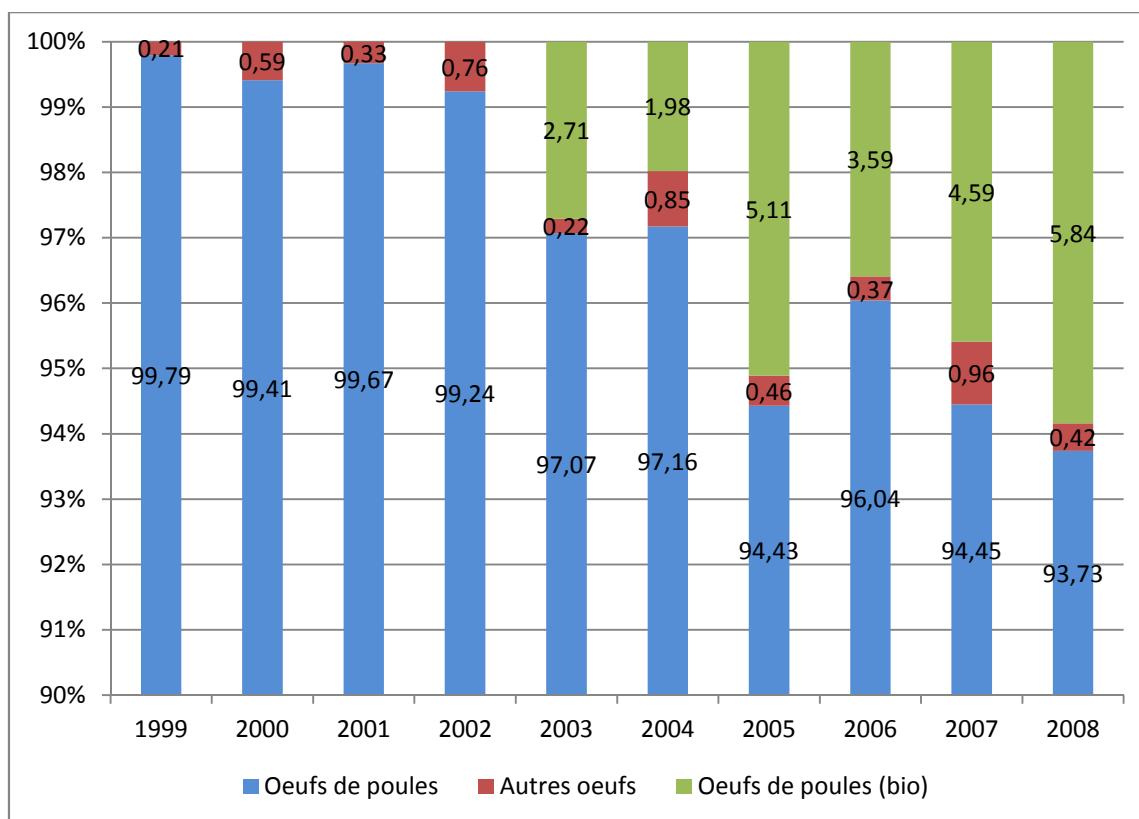


Figure 3 : Evolution de la structure des dépenses en œufs des ménages wallons de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.3.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008, 72% des ménages wallons achètent des œufs de poules alors que seulement 4% achètent des œufs de poules bio et 0,4% d'autres œufs (Tableau 4).

Tableau 4 : Evolution des pourcentages de ménages consommateurs d'œufs de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

	1999	2003	2008	Evolution 1999-2008	Evolution 2003-2008
Œufs de poules	74,93%	71,28%	71,74%	-4,3%	0,6%
Autres œufs	0,23%	0,16%	0,43%	87,0%	168,8%
Œufs de poules (bio)		2,35%	4,17%	n.d.	77,4%

II.3.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur

En s'intéressant aux seuls ménages consommateurs, en 2008, les dépenses en œufs de poule bio sont les plus importantes (51€) suivies par les dépenses en œufs de poule conventionnels (48€) et par celles en autres œufs (36€).

De 1999 à 2008, les dépenses par ménage consommateur en œufs de poule augmentent de 21% et celles en autres œufs de 36%.

De 2003 à 2008, on remarque que les dépenses en œufs conventionnels ou bio sont relativement similaires de 2003 à 2008 (excepté pour l'année 2005) (Figure 4).

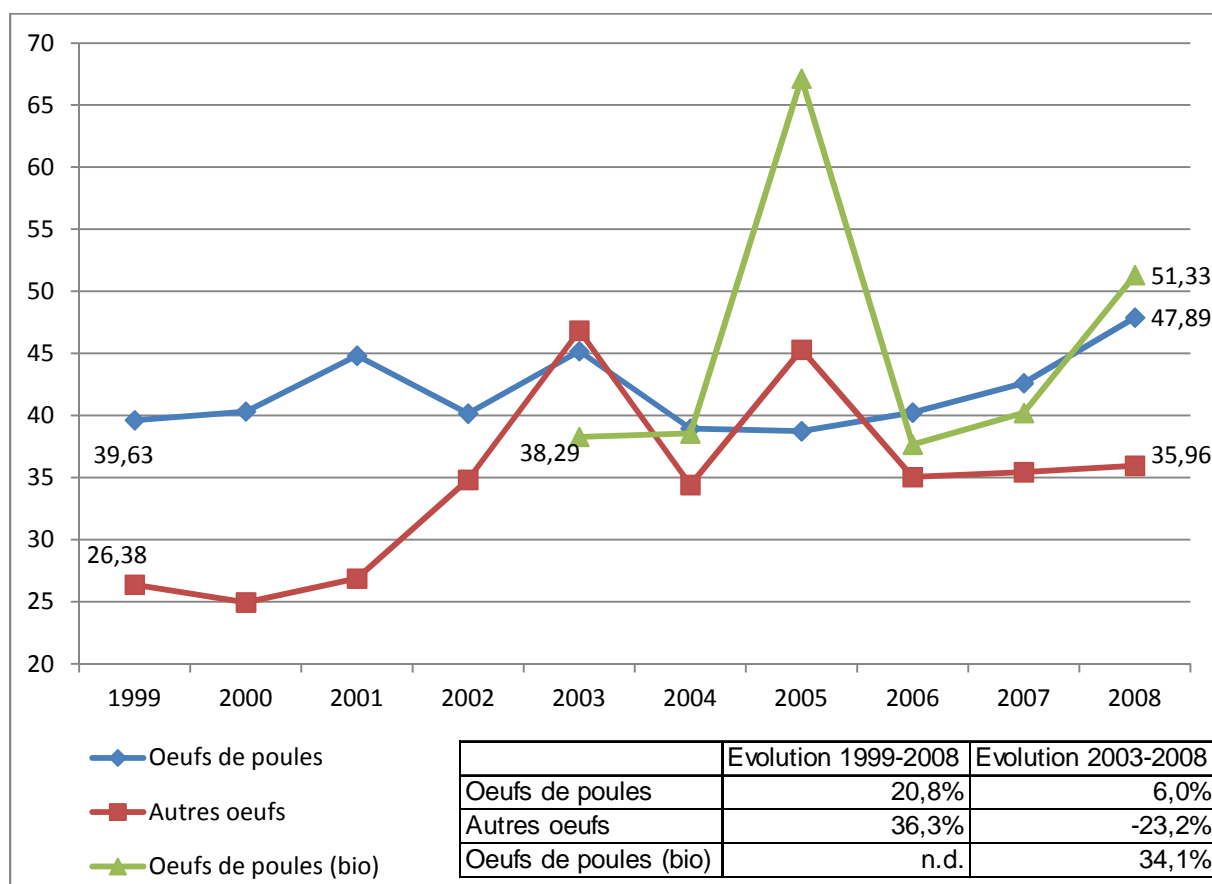


Figure 4 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur d'œufs de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III. Profil des ménages consommateurs wallons en 2008

Au vu des faibles pourcentages de ménages consommateurs en œufs de poules bio et en autres œufs, seuls les œufs de poule conventionnels seront analysés dans ce point.

III.1 Selon la taille du ménage

Les ménages d'une personne dépensent en moyenne le moins et ont également le plus faible pourcentage de ménages consommateurs. Les ménages nombreux (5 et 6 personnes et plus) dépensent en moyenne le plus. Les plus fortes proportions de ménages consommateurs sont retrouvées dans les ménages dont la taille est de 3,4 ou 6 personnes et plus (Figure 5).

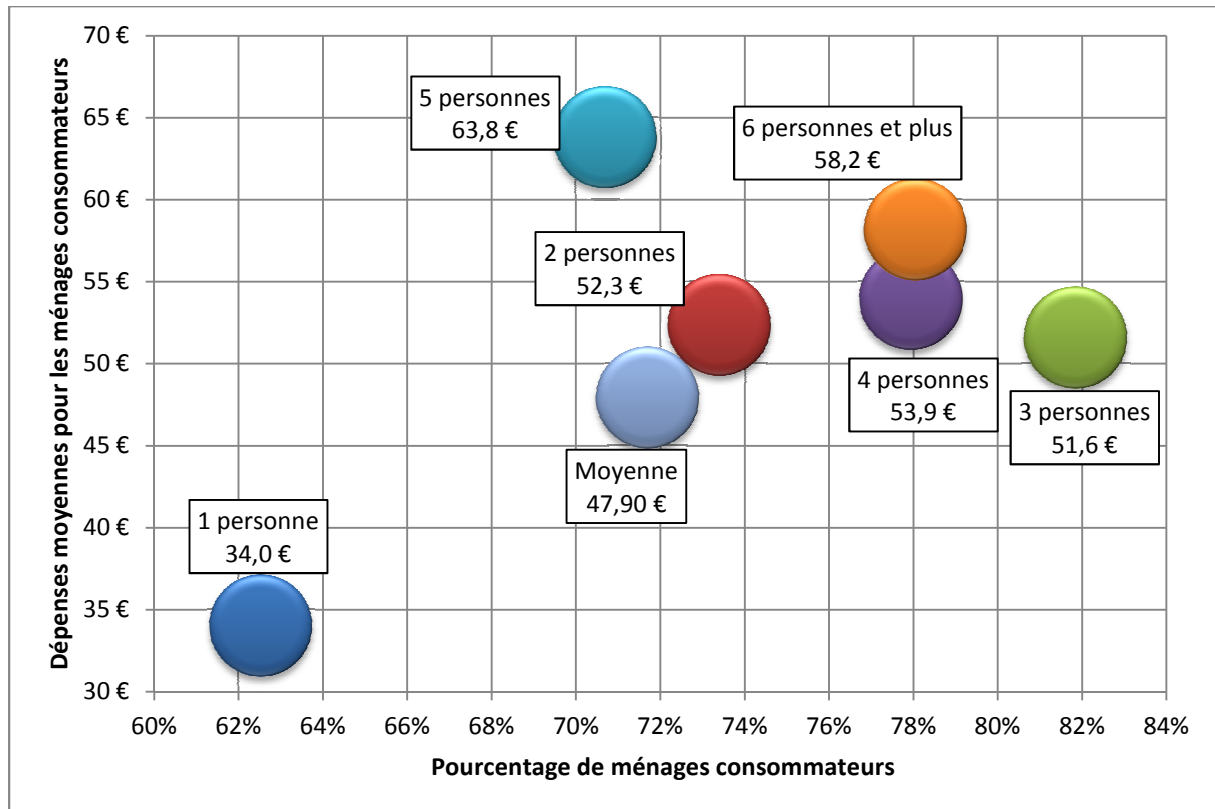


Figure 5 : Dépenses moyennes et pourcentage de ménages consommateurs d'œufs de poules conventionnels selon la taille du ménage en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.2 Selon l'âge

Les ménages ayant moins de 30 ans ont des dépenses bien inférieures à la moyenne tandis que les dépenses des ménages de plus de 30 ans sont proches de la moyenne. Les pourcentages de ménages consommateurs sont compris entre 68% et 74%, et sont tous relativement proche de la moyenne qui est de 71,7% (Figure 6).

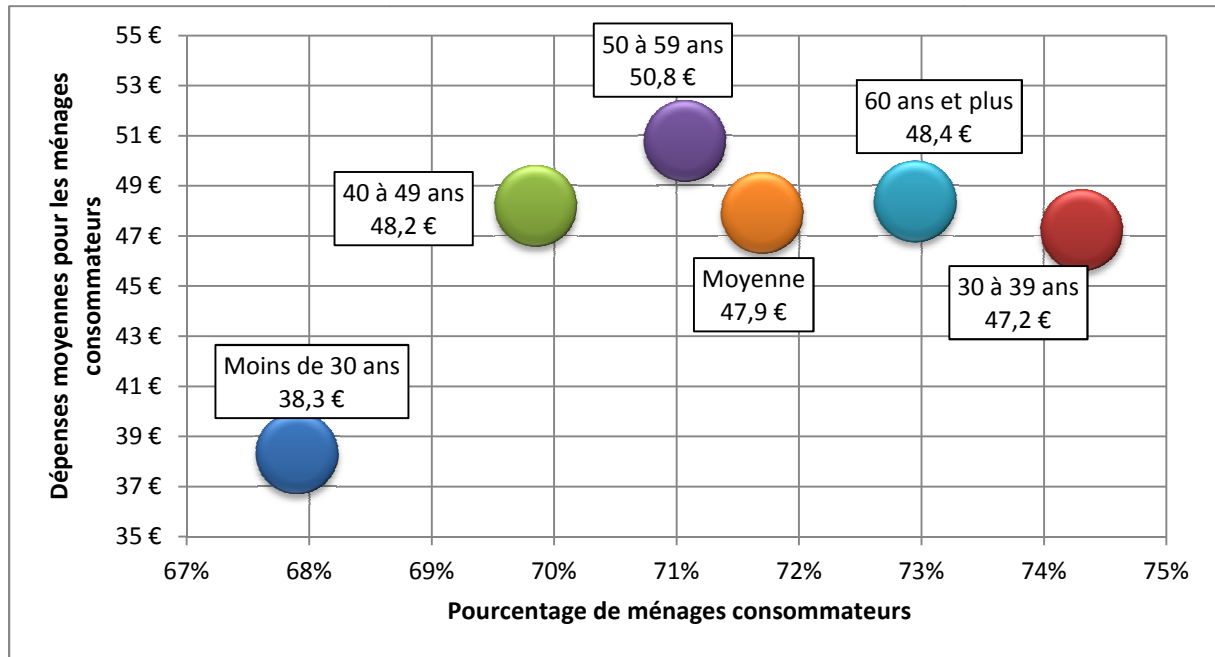


Figure 6 : Dépenses moyennes et pourcentage de ménages consommateurs d'œufs de poules conventionnels selon les classes d'âge en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.3 Selon les revenus

Les ménages de moins de 10.000€ ont des dépenses largement inférieures à la moyenne alors que les ménages le plus riches ont les dépenses les plus importantes.

Les proportions de ménages consommateurs sont inférieures à 66% pour les ménages dont les revenus sont inférieurs à 20.000€ tandis qu'elles sont supérieures à 70% pour les ménages dont les revenus sont supérieurs à 20.000€ (Figure 7).

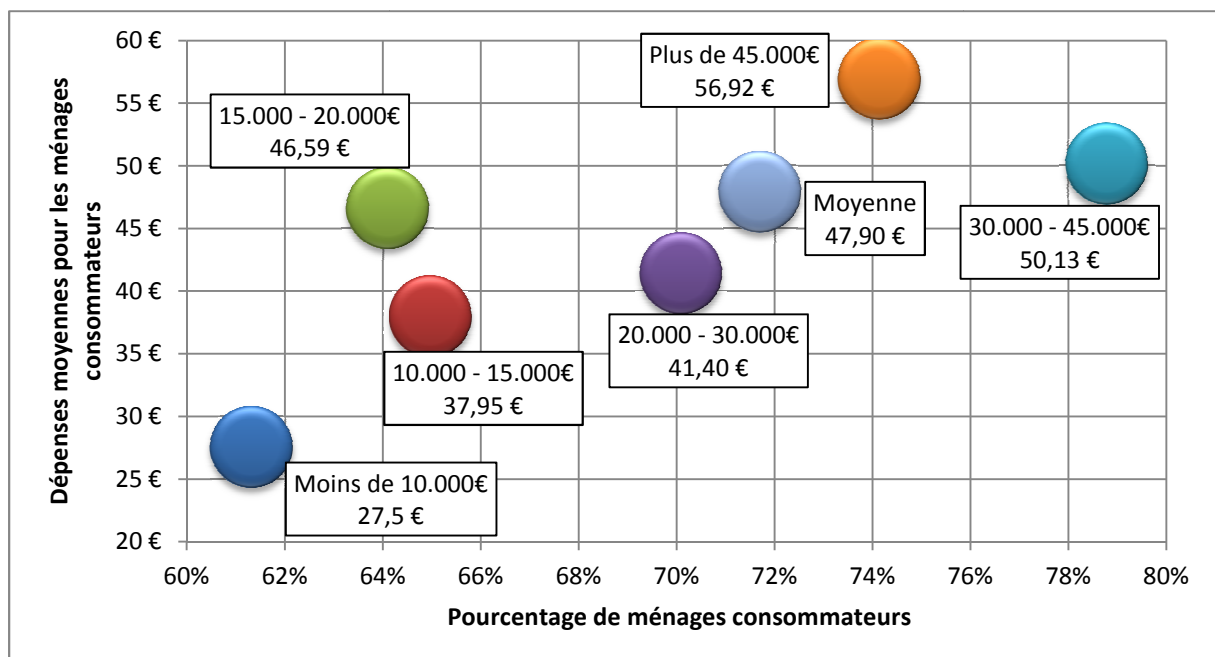


Figure 7 : Dépenses moyennes et pourcentage de ménages consommateurs d'œufs de poules conventionnels selon les classes d'âge en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

IV. Evolution des quantités consommées en Belgique : estimation par les bilans d'approvisionnement

IV.1 Les bilans d'approvisionnement

Les bilans d'approvisionnement sont établis par Eurostat, ils sont basés sur l'estimation des quantités produites sur le territoire national, ainsi que sur le solde du commerce extérieur. Ils fournissent une estimation des quantités apparemment consommées par personne et par an. Le qualificatif « apparent » provient du fait qu'il s'agit là d'une estimation portant sur des quantités de matière première à l'état brut (ou semi-brut) qui ne sont pas nécessairement directement consommées par la population mais entrent – en partie ou en totalité, suivant les produits – dans la filière agroalimentaire.

Les définitions des deux notions utilisées dans ce rapport (taux d'auto-approvisionnement et consommation apparente) sont données ci-dessous :

Le taux d'auto-approvisionnement d'une région donnée indique dans quelle mesure la « production indigène » de cette région est en mesure de couvrir l'ensemble des besoins ou « l'utilisation intérieure » (utilisation totale pour l'homme, l'animal et l'industrie) de cette région. En ce qui concerne les bilans d'approvisionnement, le taux d'auto-approvisionnement est calculé par Eurostat de la manière suivante :

$$\frac{\textit{production indigène}}{\textit{utilisation intérieure}} * 100$$

La consommation apparente est calculée par Eurostat de la manière suivante :

	production commerciale
+	production estimée pour compte propre à des fins d'autoconsommation
+	importations
+	stocks initiaux
-	exportations
-	denrées alimentaires entrant dans la transformation
-	aliments pour animaux
-	utilisation non alimentaire
-	pertes
-	stocks finaux
=	consommation apparente

Cette variable est ensuite divisée par le nombre d'habitants de la région concernée pour obtenir la consommation apparente par habitant.

Les données utilisées pour observer l'évolution de ces 2 variables en Belgique portent sur la période 1999 – 2009.

IV.2 Evolution de la consommation apparente d'œufs de 1999 à 2009

De 1999 à 2009 en Belgique, la consommation apparente d'œufs diminue de 29% en passant de 239 œufs par habitant en 1999 à 170 œufs par habitant en 2009 (.

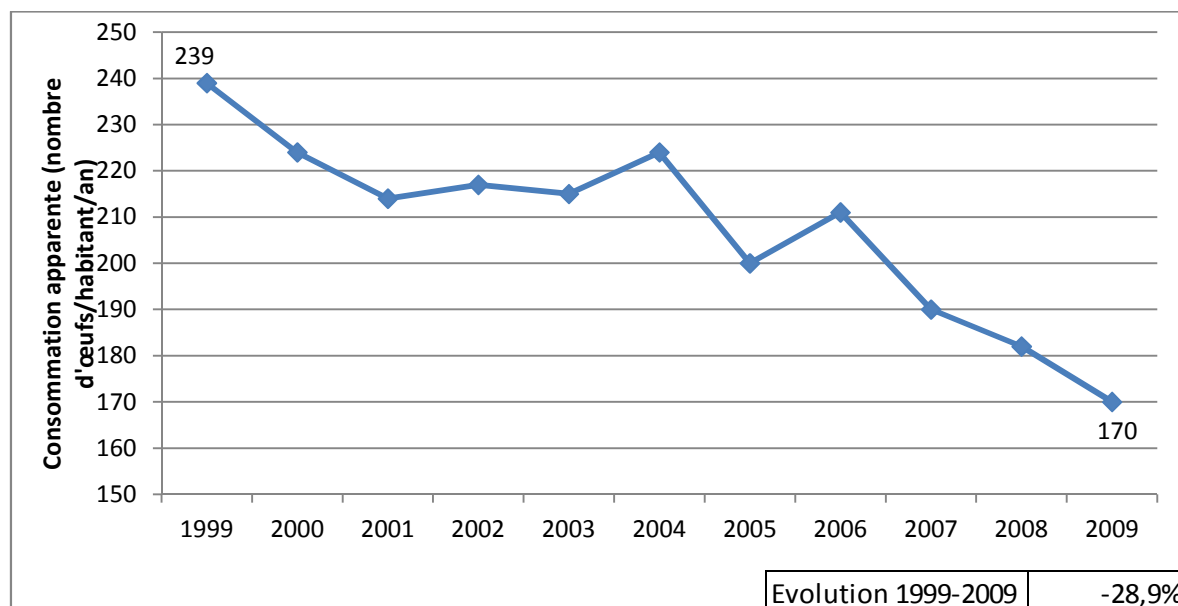


Figure 8 : Evolution de la consommation apparente d'œufs en Belgique de 1999 à 2009

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Eurostat et Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

De 1999 à 2009, le taux d'auto-approvisionnement en œufs de la Belgique passe de 138% à 103%. La Belgique est auto-suffisante en œufs sur toute la période étudiée (Figure 9).

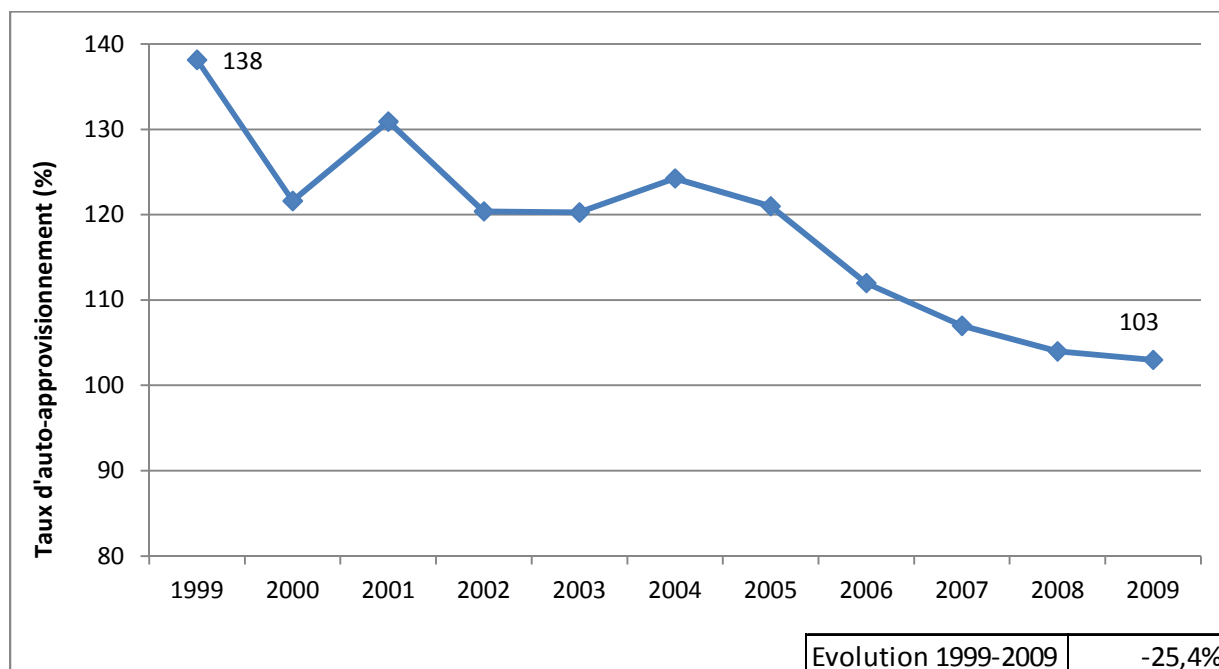


Figure 9 : Evolution du taux d'auto-approvisionnement en œufs en Belgique de 1999 à 2009

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Eurostat et Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

V. Analyse des dépenses des ménages consommateurs à prix constants de 1999 à 2008 en Wallonie

V.1 Remarques préliminaires

Afin d'éliminer les effets de l'inflation des prix, les dépenses à prix constants sont calculées à partir de l'indice des prix et des dépenses à prix courants suivant la formule :

$$\text{dépenses à prix courants} * \frac{100}{\text{indice des prix}} = \text{dépenses à prix constants}$$

Ce point vise à comparer l'évolution des dépenses à prix constants de différentes catégories de produits. Les dépenses sont déflatées par rapport à l'indice général des prix à la consommation (IPC) qui est construit sur base de toutes les catégories de produits de consommation et qui reflète l'évolution globale du coût de la vie.

V.2 Résultats pour les œufs en Wallonie

Les dépenses (à prix courant) moyennes par ménage consommateur des catégories analysées et les valeurs de l'IPC sont données aux tableaux ci-dessous pour rappel.

Tableau 5 : IPC de 1999 à 2008

Source : OCA d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IPC	90,27	92,57	94,85	96,41	97,95	100	102,78	104,63	106,53	111,32

Tableau 6 : Dépenses moyennes à prix courants en œufs d'un ménage consommateur wallon de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Dépenses moyennes d'un ménage consommateur (€/ménage/an)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Oeufs de poules	39,63	40,33	44,82	40,17	45,18	38,95	38,74	40,25	42,61	47,89
Autres œufs	26,38	24,96	26,88	34,83	46,84	34,41	45,31	35,05	35,44	35,96
Oeufs de poules (bio)					38,29	38,57	67,14	37,67	40,22	51,33

De 1999 à 2008, les dépenses moyennes à prix constants d'un ménage consommateur en œufs de poules conventionnels diminuent de -2% tandis que celles en autres œufs augmentent de 11%. De 2003 à 2008, les dépenses moyennes à prix constants d'un ménage consommateur en œufs de poules bio augmentent de 18% alors que celles en œufs de poules conventionnels diminuent de 7% et que celles en autres œufs diminuent de 32% (Figure 10).

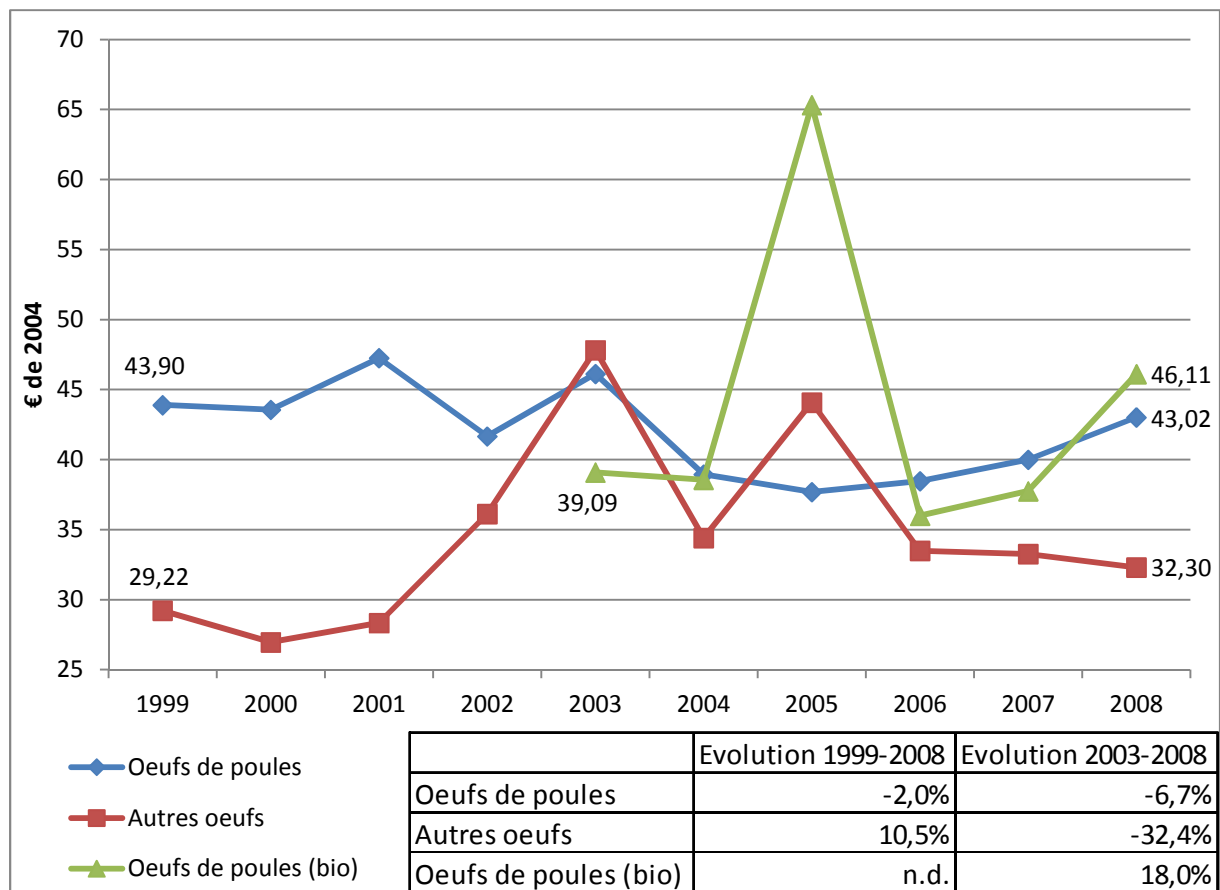


Figure 10 : Evolution des dépenses moyennes à prix constants (base 2004) par ménage consommateur en œufs en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT